

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2014**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15

présents : 15

votants : 15

L'an deux mille quatorze, le douze juin, à dix-neuf heures et trente minutes,
le Conseil Municipal de la Commune de Présilly
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Nicolas Duperret, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 6 juin 2014.

Conseillers présents : N. DUPERRET, D. BERNAZ, E. BOYMOND, F. CHAGNOUX, J. COUTURIER, H. DECOTIGNIE, F. DE NEVE, L. DUPAIN, C. FAVRE, D. GENOUD (à partir de 21h05), C. GERNIGON, N. GUINAND, D. ROULLET, R. PETTITT, F. VULLIET (à partir de 20h45)

Conseillers excusés :

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 mai 2014

Fabien CHAGNOUX signale une erreur sur le procès-verbal : dans la commission Finances de la Communauté de Communes, il faut mettre Fabien CHAGNOUX en titulaire et François VULLIET en suppléant, et non pas l'inverse.

Le procès-verbal, intégrant cette modification, est ensuite approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

URBANISME

2/ Présentation du contrat corridors biologique Champagne Genevois

Mme Elodie CHARVET, responsable du suivi du contrat corridors Champagne-Genevois à la Communauté de Communes, présente les grandes orientations de ce document. Celui-ci, après un état des lieux du territoire, propose de nombreuses actions visant à préserver ou rétablir les lieux de passage de la faune sauvage, et donc la biodiversité.

Le coût des actions prévues par ce contrat est d'environ 4 millions d'euros, dont environ 1 million à la charge de la Communauté de Communes.

Le détail des actions engagées est consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes.

FINANCES

3/ Enfouissement des réseaux : autorisation de perception par le Syane d'une subvention du Conseil Général

M. le Maire rappelle que le Conseil Général a accordé une subvention de 56 000 € pour les travaux d'enfouissement de réseau à Beauregard. Mais cette compétence ayant été transférée au Syane, c'est à lui de percevoir cette subvention.

Il faut donc que le Conseil municipal délibère afin d'autoriser le Syane à percevoir cette subvention.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,**

AUTORISE le Syane à percevoir la subvention du Conseil Général de Haute-Savoie de 56 000 € relative aux travaux d'enfouissement de réseau sur le secteur Beauregard.

INTERCOMMUNALITE

4/ Présentation du projet d'extension de l'école Beaupré

M. Denis GENOUD, vice-président du SIVU Beaupré, informe le Conseil municipal de la hausse importante des effectifs scolaires dans les mois et années qui viennent. Il en résulte que l'école sera rapidement trop petite, malgré l'extension actuellement en cours de réalisation.

Il expose plusieurs solutions envisagées afin de réaménager les bâtiments actuels afin de dégager des salles supplémentaires :

- création d'une salle de classe supplémentaire pour 150 000 €
- création de deux salles de classe supplémentaires pour 300 000 €
- création de deux salles de classes supplémentaires ainsi qu'une salle de sieste, pour 380 000 €

Le Conseil municipal se prononce en faveur de la troisième solution.

M. le Maire demande s'il ne serait pas pertinent de lancer rapidement la seconde tranche de l'extension, estimée à environ 1 million d'euros. Cette hypothèse peut être envisagée, mais ne permettrait pas de répondre à l'urgence du besoin.

VOIRIE

5/ Discussion sur la problématique de la circulation et du stationnement route du Petit-Châble

M. le Maire fait part des difficultés grandissantes rencontrées sur la route du Petit-Châble :

- stationnement anarchique des véhicules sur les accotements et la bande piétonne
- vitesse excessive des véhicules
- véhicules qui roulent sur le trottoir pour couper le virage au niveau de la Route d'Annecy

Une discussion s'engage sur les différentes solutions possibles. Il est convenu de poser des bornes provisoires pour empêcher le stationnement sur la bande piétonne et matérialiser une chicane au niveau du Petit-Châble. Par ailleurs, une rencontre avec la Commune de Beaumont sera organisée afin de réfléchir ensemble aux mesures à prendre. Enfin, une réunion sera organisée avec les riverains à l'automne afin de proposer plusieurs solutions.

DIVERS

6/ Désignation d'un « référent ambroisie »

Le Conseil municipal désigne Mme Marie-Claude DECHAMBOUX comme référent ambroisie.

7/ Point sur les travaux

- *Renforcement du réseau d'eau pluviale au Petit-Châble* : la consultation des entreprises est en cours.
- *Fauchage des bords de route* : il sera réalisé à partir du 16 juin.
- *Achat d'un mini-tracteur* : la procédure d'acquisition d'un micro tracteur se finalise. La commune décide en outre d'acheter, pour l'équiper, d'un broyeur latéral et d'une tondeuse ventrale pour un montant total de 6 826,60 € HT.

8/ Travaux forestiers : programme 2014

M. Claude GERNIGON présente au Conseil municipal les propositions de travaux en forêt de l'Office National des Forêts pour l'année 2014. Les travaux proposés sont les suivants :

- enlèvement des protections contre le gibier : 979 € HT
- dégagement manuel de plantations : 518 € HT
- plantation de 200 plants de chênes : 3 090,10 € HT

Il propose de procéder à l'enlèvement des protection contre le gibier en interne.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,**

DECIDE de faire réaliser les travaux de dégagement manuel et de plantations pour un montant total de 3 608,10 € HT

DECIDE de ne pas faire réaliser l'enlèvement des protections contre le gibier par l'ONF.

9/ compte-rendu des commissions communales

- Animation :

- le prix cycliste féminin de Présilly s'est déroulé dimanche 8 juin sous un grand soleil. La course, qui compte pour les qualifications en championnat de France, a vu la participation de Jani Longo pour la deuxième année de suite.
- La fête des voisins a également eu un beau succès le 30 mai, que ce soit au Chef-Lieu ou au Petit-Châble.

- Urbanisme :

La commission commence à prendre connaissance du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU qui a été élaboré par la précédente équipe municipale. Elle décidera prochainement des éventuelles modifications à y apporter, avant de passer à l'étape d'élaboration du plan de zonage et du règlement.

- Communication

La parution du prochain numéro du bulletin municipal est prévue en juillet.

- Travaux-voirie

- un mini-tracteur a été acquis en échange du tracteur Renault de la Commune. Un devis a été signé pour l'équiper d'une tondeuse ventrale et d'un broyeur latéral (6 826 € HT).
- Un devis est signé pour l'installation d'alarmes et de système de contrôle d'accès aux bâtiments communaux, ainsi qu'une vidéosurveillance du hangar technique, le tout pour un montant de 11 000 € HT.
- Point de mobilité : la commune va prochainement terminer la réalisation de son point de mobilité sur la place de la Halle. A cet effet, un parc à vélo sera installé, ainsi qu'un « totem » regroupant toutes les informations utiles en termes de transports.

- **CCAS** : le CCAS a décidé dorénavant de fêter dorénavant les anniversaires à partir de l'âge de 80 ans.

10/ Compte-rendu des commissions intercommunales

- Communauté de Communes du Genevois :

L'instruction des autorisations d'urbanisme par la CCG en 2014 devrait coûter à la Commune 4 581 €. Ce prix comprend une part fixe (en fonction du nombre d'habitants) et une part variable (en fonction du nombre d'actes traités).

- ***SIVU Accueil de l'enfance :***

Suite aux élections municipales, les nouveaux élus du SIVU et de la CCG souhaitent prendre le temps de faire le point sur tous les projets, dont celle du Plat. Une décision sera prise très prochainement sur la réalisation ou non de cette dernière.

11/ Questions diverses

- Elections sénatoriales : un conseil municipal extraordinaire doit être réuni le 20 juin afin d'élire les délégués communaux qui pourront participer aux élections sénatoriales qui se dérouleront à l'automne.
- Remerciement des écoliers : M. le Maire fait part du remerciement des écoliers de Beaupré pour la subvention qui a été versée pour financer une sortie scolaire.
- Invitation à la Chartreuse de Pomier : M. le Maire fait part de l'invitation de M. Claude GIROD pour organiser une réunion de travail du Conseil municipal à la Chartreuse de Pomier. Cette invitation est acceptée. Une date sera définie ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

Le Maire,

Nicolas DUPERRET

